



Programme de formation : Tout ce que je dois savoir sur le don d'organes et de tissus

Contacts Formation continue : Mme LE MASSON / Mme DUCLOS
Tél : 04.94.40.21.05 **Mail** : formation@chi-fsr.fr

PUBLIC VISE PAR LA FORMATION	Agents hospitaliers médicaux ou paramédicaux
PREREQUIS	Aucun prérequis
PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP OU AYANT DES TROUBLES DE SANTE	La condition des personnes en situation de handicap ou ayant des troubles de santé est prise en compte dans le déroulement des sessions de formation. Afin de préparer au mieux le déroulement de la session, le stagiaire doit le signaler au plus tôt au service Formation Continue.
OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISEES	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre les enjeux de santé publique- Connaître la législation en vigueur- Savoir se positionner en tant que citoyen
DUREE DE LA FORMATION	7 heures
DATE DE LA FORMATION	2 sessions / an, groupe de 10-12 personnes
HORAIRE DE LA FORMATION	De 09h30 à 16h30
LIEU DE LA FORMATION	Salle de réunion - Réanimation
INTERVENANT(S)	F. DEMONT – IDE Coordinatrice, J. REYNAUD – IDE Coordinatrice, S. POIRIER – IDE Coordinatrice
CONTENU DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none">- La greffe d'organes et de tissus : intérêts et besoins- Législation en matière de prélèvement d'organes et de tissus- Aspect éthique du prélèvement d'organes et de tissus- Les différents types de donneur- Prise en charge d'un donneur- Les contraintes du prélèvement
MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES	Moyens mis en œuvre : Diaporama, Outils interactifs (nuage de mots, tests) Méthodes pédagogiques : Expositive et interrogative
PLANNING DETAILLE DE LA FORMATION (DEROULE PEDAGOGIQUE)	Présentation de la formation, intervenants et participants (30 min) Prélèvement et greffe d'organes et de tissus – Enjeux de santé publique (30 min) Aspect législatif du prélèvement d'organes et de tissus (30 min) Aspect éthique du prélèvement (30 min) Les différents types de donneur (60 min) Prise en charge d'un donneur (45 min)



Centre Hospitalier Intercommunal
Fréjus Saint-Raphaël

Programme de formation : Tout ce que je dois savoir sur le don d'organes et de tissus

Contacts Formation continue : Mme LE MASSON / Mme DUCLOS
Tél : 04.94.40.21.05 **Mail** : formation@chi-fsr.fr

	Les contraintes du prélèvement d'organes et de tissus (45 min) Synthèse et bilan de la formation (30 min)
EVALUATION DE LA FORMATION	<p><i>1-Evaluation en début de formation</i> Tour de table et questionnaire de positionnement de début de formation</p> <p><i>2-Suivi des stagiaires et évaluations des acquis</i> Questionnaire de positionnement fin de formation</p> <p><i>3-Evaluation de la satisfaction</i> Un questionnaire d'évaluation est donné à chaque stagiaire à la fin de la formation.</p> <p>4-Une évaluation à froid sera demandée aux stagiaires 3 à 6 mois après la formation.</p>
SANCTION DE LA FORMATION	Attestation de présence
TARIF DE LA FORMATION	Préciser le tarif pour les formations à destination de stagiaires hors CHI